

Nombre de membres en exercice : 11

Séance du jeudi 03 mars 2022

Le **jeudi 03 mars deux mille vingt-deux**, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le 24 février 2022, s'est réunie sous la présidence de Catherine PRUNET, Maire, à la salle de quartier.

Présents : Mme BEST C. ; M. BIENAYME A. ; Mme BOUYGUES G. ; M. BRUNET J. ; M. FOUQUET H. ; M. JOUANOU F. ; M. LESCOLE P. ; Mme PRACHT BRUNET L.

Absente : Mme LAMOTHE M.

Procuration : Mme VALLET I. à M. BIENAYME A.

Secrétaire : Mme BOUYGUES G

Présentation des services proposés par L'association Ségala Limargue (ASL) par M. LANDAS, directeur de l'ASL et Mme Laurine BERCHE, salariée qualifiée

M. LANDAS, rappelle que la commune de Thémines a fait partie des 7 communes qui ont créé l'ASL. Cette année, l'ASL fêtera ses 40 ans d'existence. M. LANDAS précise que M. Paul BRUNET a été à l'origine du projet et est toujours membre du Conseil d'administration.

Centre Social secteur Lacapelle-Marival	Centre Social secteur Latronquière / Sousceyrac-en-Quercy
<u>Leyme</u> ➢ Accueil individuel centre social ➢ ALSH et périscolaire ➢ France Services Ségala-Limargue	<u>Latronquière</u> ➢ Accueil individuel centre social ➢ Micro-Crèche "Les Petits Princes" ➢ Ecole de musique, espace culturel
<u>Lacapelle-Marival</u> ➢ Accueil individuel centre social, l'Oustal des familles, école de musique, à la Maison des services ➢ Relais Petite Enfance (RPE)	<u>Sousceyrac-en-Quercy</u> ➢ Accueil individuel centre social, France Services Ségala-Limargue ➢ Relais Petite Enfance (RPE)
<u>Labathude</u> ➢ Structure Multi-Accueil "Les Premiers Pas en Ségala", La Remise	➢ ALSH ➢ Ecole de musique
Activités itinérantes et temps forts d'accueil collectif réalisés dans les 19 communes du secteur de Lacapelle-Marival, les 14 communes des secteurs de Latronquière / Sousceyrac-en-Quercy (salles mises à disposition par les communes).	

France Services Ségala-Limargue



Labellisation France Services au 1^{er} Janvier 2020 - 1^{ère} vague :
Leyme, 81 rue Principale
Sousceyrac-en-Quercy, 3 place de l'Eglise



Equipe France Services, composée de 4 agents :
Julie Merle, Priscilla Monbertrand,
Laurine Berche et Lisa Gasquet

Implantation des structures dans des espaces partagés :
Mutualisation, synergie et complémentarité des services

Partenaires / opérateurs nationaux – signataire de la convention France Services



Stop aux violences sexistes et sexuelles : en Ségala-Limargue, un espace au féminin pour sensibiliser, prévenir, soutenir, agir



Renforcer, développer et déployer la mission d'information et de promotion des droits, de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, de veille préventive, d'accompagnement et d'orientation des femmes en situation de vulnérabilité et de précarité

Une demi-journée de temps collectif par quinzaine à Latronquière (possible en d'autres lieux si besoins identifiés) :

- accueillir, échanger, discuter entre femmes
- Expression et libération de la parole
- Orientation si nécessaire vers des structures / personnes ressources adéquates
- Accès aux droits

Groupe accompagné par une animatrice sociale

Support de prévention : des ateliers numériques, des visites, des loisirs, etc.

ORDRE DU JOUR

I-Approbation du compte rendu du 03 février 2022

Approuvé à l'unanimité des conseillers

II- Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2021- Commune et Lotissement.

Approbation des comptes de gestion 2021-

❖ Commune :

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le comptable public de Figeac. Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la commune.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion du Comptable public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte de gestion du Comptable public pour l'exercice 2021 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

DIT que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AUTORISE Mme le Maire à signer le compte de gestion 2021 de la commune.

❖ Lotissement :

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le Comptable public de Figeac.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la commune.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion du Comptable public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte de gestion du Comptable public pour l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

DIT que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AUTORISE Mme le Maire à signer le compte de gestion 2021 du lotissement.

- Vote du compte administratif 2021

- ❖ Commune :

Mme Le Maire présente les résultats du compte administratif 2021 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement 2021	155 861.94 €
Recettes de fonctionnement 2021	172 516.00 €
Résultat de l'exercice - Excédent de fonctionnement	16 654.06 €
Résultats antérieurs reportés	167 941.22 €
Résultat cumulé au 31/12/2021 - Résultat à affecter	184 595.28 €

Section d'Investissement	
Dépenses d'investissement 2021	141 877.26 €
Recettes d'investissement 2021	59 793.13 €
Résultat de l'exercice - Déficit d'investissement	- 82 084.13 €
Résultats antérieurs reportés	60 816.08 €
Résultat cumulé au 31/12/2021	- 21 268.05 €
Restes à réaliser en recettes	6 002.00 €
Besoin de financement de la section Investissement	15 266.05 €

Conformément à la loi, Madame le Maire se retire de la séance.

Sous la présidence de M. BIENAYME, doyen de la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE : le compte administratif pour l'exercice 2021 du budget principal.

- ❖ Lotissement : Faire de la pub sur le bon coin- Faire le point pour savoir pourquoi les terrains ne se vendent pas (voir Albiac)

Mme Le Maire présente les résultats du compte administratif 2021 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement 2021	0.00 €
Recettes de fonctionnement 2021	0.00 €
Résultat de l'exercice - Excédent de fonctionnement	- €
Résultats antérieurs reportés	- €
Résultat cumulé au 31/12/2021 - Résultat à affecter	- €

Section d'Investissement	
Dépenses d'investissement 2021	0.00 €
Recettes d'investissement 2021	0.00 €
Résultat de l'exercice - Excédent d'investissement	0.00 €
Résultats antérieurs reportés	- 102 814.83 €
Déficit de la section d'investissement	- 102 814.83 €

Conformément à la loi, Madame le Maire se retire de la séance.

Sous la présidence de M. BIENAYME A., doyen de la séance,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE : le compte administratif pour l'exercice 2021 du budget lotissement.

III- Orientations budgétaires

<u>TRAVAUX</u>	<u>Montant</u>	<u>Avancement</u>
FONCTIONNEMENT DEPENSES		
Logement au-dessus de la mairie		900€ HT à payer à M. LESTRADE (garde corps)
Eglise	3 000 €	Devis signé le 05/02/2021 pour refaire la porte. M. CAYRE
ARMAND Jérôme	1 500 €	Elagage lignes téléphoniques (devis signé 900 € TTC) Travaux supplémentaires
PIALOU		Mitigeur vestiaires foot à changer. Attente devis, relancé le 10 janvier 22
Attribution de compensation		+ 5000 €. A prévoir dans le budget
INVESTISSEMENT DEPENSES		
Adressage	4 à 5 000 €	Devis GEA : 2 680€ HT et le devis de la Poste 3 600 € HT Devis retenu GEA
Aménagement jardin public	15 000 €	A réaliser sur 2022
Logements T2 et T3	6 234 €	Remplacement des 2 chaudières MARS 2022
Hameau	Prévu 2 000 € au budget	Chemin accès à élargir et coupe de la haie Promesse de vente non signée, en attente EP au hameau des vignes = 3 145.20 € HT sur enveloppe Voirie Eclairage public du Grand Figeac (Devis signé le 03 décembre 2021)
Mise en sécurité RD 840		Travaux envisagés pour un montant de 187 000 € HT et 15 745.40 € de rémunération pour le bureau d'étude. Ce projet serait subventionnable à 50 % (DETR, FAST, Amendes de Police) Vu les montants des travaux, une solution alternative : feux, ralentisseurs... Connaitre la règle qui s'applique à cette Départementale pour savoir ce qu'il est possible de faire. Voir avec le STR. Envoyer la proposition d'aménagement du CAUE aux conseillers
Local pour agent technique		A discuter CM
Mise en valeur des moulins et de la perte		A discuter CM avril 2022 <i>Devis POUSSE (Fonctionnement ou investissement)</i>
Rue du Bout du Lieu		Revêtement à refaire. Le GF doit le faire en 2022 Circuit de randonnée, les clés de Thémines : il faut moins 17 % de route pour faire partie des circuits publiés dans les topos guides
Terrain de pétanque, parcours de santé		
INVESTISSEMENT RECETTES		
Restauration moulins	6 002€	Subventions attendues (Région, GF) RAR

IV- Attribution des subventions aux associations

Pour rappel, en 2021, le conseil municipal a décidé que le versement d'une subvention ne se ferait que sur demande écrite de l'association.

Il faut donc prévoir la somme allouée à l'association mais ne mettre que le montant global au compte 6574 (pas d'annexe au budget). Courant juillet, un point sera fait sur les demandes reçues et un bilan moral et financier sera alors demandé (une des conditions pour attribuer les subventions). En septembre, une délibération sera prise avec la ventilation aux associations en précisant le nom de l'association et le montant alloué.

ASSOCIATION	2020 réel	2021 réel	2022
APE Aynac (mat et prim) 50 € /enfant Si voyage 30 € /enfant	100	50 +30	150 € (dde reçue le 11janv)
AIPE Gramat (mat, prim et collèg) 50 € /enfant Si voyage 30 € /enfant	Assoc en sommeil	Assoc en sommeil	
APE Collège Lacapelle Marival 50 € /enfant Si voyage 30 € /enfant	150	50€/ENFANTS docs non reçus	100 €
Lycée Jean Lurçat St Céré Si voyage 30 € /enfant			
Assoc des propriétaires et chasseurs Théminoï	250	250	250
Culture et patrimoine	500	500	500
Le renouveau Théminoï	1 000	1000 quand AG	1000
Mutuelle coup dur	300	300	300
TRIAS	500	500	500
ELAN Marivalois	100	100	100
Club sport et détente	100	100	100
APEAI	100	100	0
Fondation patrimoine	55	0	0
Les Amis de L'Ouyse	100	100 docs non reçus	100
Le Chat Pito	50	50	0
AAPPMA Assier	100	100	100
Restos du cœur (08/07/16)	150	150	150
Nordic 46			
TOTAL	3 615 €	2 290 €	3 000

CAUE du Lot (pas une subvention mais une cotisation/adhésion)	60	60	
--	----	----	--

V- Voirie Grand Figeac : clause de revoyure

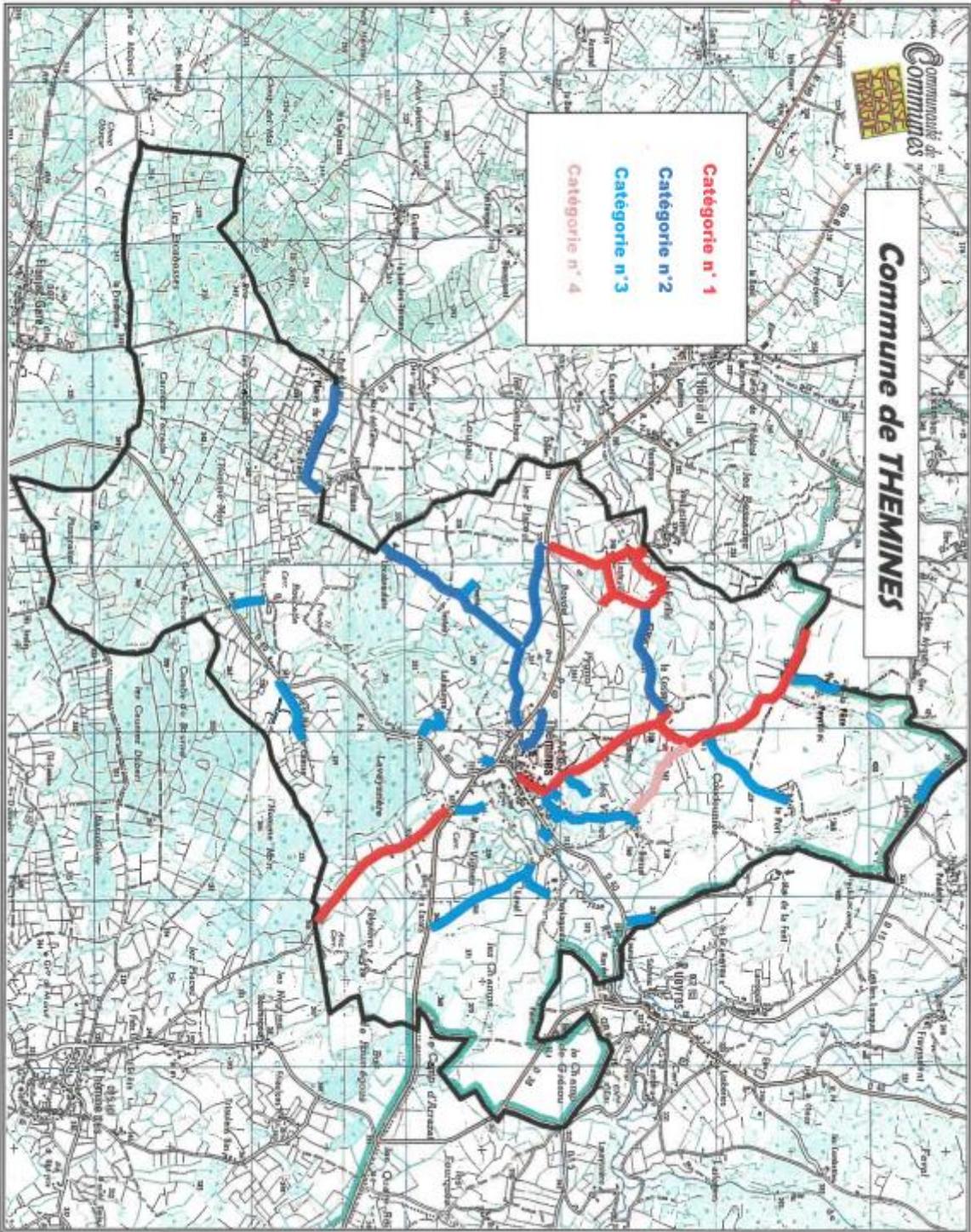
Présentation de la carte 2009 et de la carte de mise à jour en 2013. 100 % de la voirie transféré à la Communauté de Commune Ségala Limargue en 2009 puis au Grand Figeac en 2017

- Voirie communale à caractère de chemin
- voirie communale à caractère de place
- Voirie communal à caractère de rue

Année	2009	2011	2013	2017	2022
	<i>Carte</i>			<i>carte</i>	
	Toute la voirie communale devient intercommunale = CC Ségala Limargue	Demande de rajout de voirie suite classement	Demande de rajout de voirie suite classement	Intégration dans Communauté de communes du Grand Figeac	Clause de revoyure
Longueur	16 383m	19 240m	20 160m	20 160m	20 160m + ? : chemin de Pete et Pat (250m) + chemin Palat (25m)
Longueur prise en compte	16 383m	16 383m	16 383m	16 383m	
Mode de financement	Fiscalité	Fiscalité	Fiscalité	Fiscalité	Fiscalité + Attribution de compensation sur les longueurs en plus = 3 777ml * 1.28€ = 4834.56€

Clause de revoyure : révision du contrat avec une mise à jour La voirie communale sert de base au calcul de la DGF. La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

Contrat
conclut
entre les
x 5rd figures
2003



VI- Demande de participation financière aux frais de fonctionnement pour l'année 2021/2022 à l'école Sainte Hélène de Gramat

Mme Le Maire pose la question suivante : qui est pour une participation financière de la commune aux frais de fonctionnement pour cette école ?

Pour : 2 dont 1 procuration

Contre : 7

Abstention : 1

VII- Adressage : présentation de la démarche et de l'intérêt pour les Théminoises

Source AMF du 21/02/2022 (envoyé par mail au CM le 21 fév. 22) : La loi 3DS, en cours de promulgation, impose à toutes les communes, quelle que soit leur taille, de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits.

Toutes les communes ont l'obligation de procéder à un adressage

Objectif : obtention d'adresses normées sur la commune, un numéro, un type de voie et un nom.

Utile pour les citoyens, services de secours, éligibilité au très haut débit, prestations à domicile, recensement, services GPS....

Création d'une commission communale (élus et habitants)

II- Questions diverses

- ✓ Permanences Élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin)

Permanences Présidentielles -1 ^{er} et 2 ^{ème} tour		
<u>Horaires</u>	10 avril	24 avril
<u>08 h à 10 h</u>	Hervé FOUQUET	Laura PRACHT BRUNET Francis JOUANOU
<u>10 h à 12 h</u>	Laura PRACHT BRUNET Francis JOUANOU	Hervé FOUQUET
<u>12 h à 14 h :</u>	Christine BEST	Christine BEST
<u>14 h à 16 h</u>	Arnaud BIENAYME Jacques BRUNET	Arnaud BIENAYME Jacques BRUNET
<u>16 h à 18 h :</u>	Philippe LESCOLE Gwénaëlle BOUYGUES	Philippe LESCOLE Gwénaëlle BOUYGUES

Permanence Législatives -1er et 2ième tour

<u>Horaires</u>	<u>12 juin</u>	<u>19 juin</u>
<u>08 h à 10 h</u>	Francis JOUANTOU	Laura PRACHT BRUNET Francis JOUANTOU
<u>10 h à 12 h</u>	Philippe LESCOLE Hervé FOUQUET	Philippe LESCOLE
<u>12 h à 14 h :</u>	Arnaud BIENAYME	Arnaud BIENAYME
<u>14 h à 16 h</u>	Jacques BRUNET	Christine BEST Jacques BRUNET
<u>16 h à 18 h :</u>		

Gwénaëlle absente les 2 tours des législatives.

✓ Panneaux commerces : 1 244.98 € TTC SIGNAUX GIROD-9 panneaux.
Présentation des modèles de panneaux
Le devis est accepté à l'unanimité des conseillers.

✓ Mme BERTRAND a constaté que les véhicules venant de Rueyres roulaient très vite ; idées, panneaux sympathiques...

✓ Transfert de la salle de mariage à la salle des fêtes : non

✓ Chats sauvages : l'association de chasse n'a pas de cage.

✓ Dès la semaine dernière, l'AMF s'est mobilisé pour agir en faveur de la population ukrainienne soumise à l'épreuve de la guerre. Beaucoup de Communes ont engagé des actions de solidarité et d'assistance ou se préparent, si nécessaire, à l'accueil des réfugiés.

Pour permettre de donner à cet élan de solidarité une ampleur supplémentaire et vous faciliter la logistique, la protection civile et l'AMF ont décidé d'unir leurs efforts.

✓ Urbanisme :

MARTORY, CU opérationnel, Vignes de Verdier, construction d'une maison à usage d'habitation de 120 m2

BERTRAND, DP, rue des lavoirs, rénovation énergétique, 2 portes-tuyaux chaudières, toiture

Déclaration d'Intention d'Aliéner, M. et Mme CHARAZAC Robert et Liliane, gîte d'étape, activité professionnelle. Tous les membres du conseil municipal ont décidé de ne pas acquérir ce bien.

L'éclairage public a encore des points lumineux défectueux, se rapprocher du Grand Figeac pour qu'ils interviennent (ces pannes ont déjà été signalées au GF)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures trente-cinq.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Le Conseil Municipal,